

**POL 4422-20**  
**Système international contemporain**  
**Mardi et Jeudi 14h-17h**

Chargée de cours : Ludivine Tomasso<sup>1</sup>

[tomasso.ludivine@uqam.ca](mailto:tomasso.ludivine@uqam.ca)

Disponibilité : sur rendez-vous

## **DESCRIPTION**

Approfondissement et développement de l'analyse des concepts, des approches et des enjeux abordés dans le cours Introduction aux relations internationales (POL 1400). Étude des grandes transformations du système international entre le XXe et le XXIe siècle. Contenu et conséquences de la mondialisation dans les relations Nord-Sud.

## **PRÉALABLE**

Il est impératif d'avoir suivi avec succès le cours POL1400 « Introduction aux Relations Internationales », car les notions de base seront nécessaires pour l'ensemble des séances. Certains ouvrages, en anglais et en français, pouvant vous orienter ou rafraîchir la mémoire figurent dans les ouvrages conseillés de ce plan de cours.

## **APPROCHES ET OBJECTIFS**

En ce début de XXIe siècle, que nous reste-il du système westphalien? Certes, le système international est en constante mutation depuis 1648, mais les principales approches théoriques en Relations internationales (RI) divergent sur la pertinence d'une de ses institutions les plus fondamentales: la souveraineté étatique. Longtemps considérée comme l'apanage de l'État, la souveraineté westphalienne est fortement remise en cause depuis plus d'un demi-siècle. Quels sont ces phénomènes ayant contribué à changer la donne et quelles sont les principales interprétations théoriques?

Ce cours a pour principal objectif de présenter les diverses conceptualisations du système international actuel en utilisant les principales théories de RI pour explorer les différents enjeux qui émanent de la politique internationale. Une attention particulière sera accordée aux approches critiques et à leurs analyses.

---

<sup>1</sup> L'enseignante souhaite remercier Marc André Anzueto et Maxime Ricard pour leur appui et leurs précieux conseils dans l'élaboration de son plan de cours.

Les objectifs du cours sont les suivants :

- Construire les connaissances théoriques et historiques nécessaires pour comprendre et analyser la complexité du système international contemporain,
- Permettre aux étudiant-e-s de développer un regard critique sur les problématiques soulevées par l'étude du système international ;
- Acquérir les outils théoriques nécessaires à la comparaison et à l'analyse de différents courants des relations internationales.

## **PÉDAGOGIE**

Chaque séance sera divisée en deux parties. La première partie du cours se composera de présentations magistrales de l'enseignante sur les enjeux théoriques et historiques de la matière à l'étude durant la séance. La deuxième partie du cours se déroulera sous la forme de présentations et d'échanges avec les étudiant-e-s autour des textes à lire pour la séance. Il est donc très important que les étudiant-e-s participent activement aux discussions des lectures obligatoires et du contenu du cours tout au long de la session. Les textes obligatoires seront disponibles sur Moodle, les supports visuels seront mis en ligne après chaque séance et les consignes détaillées pour chaque exercice seront également disponibles au début de la session sur Moodle.

## **ÉVALUATION**

### **1. Présentation et animation d'une séance autour des textes (15%)**

Durant la première partie du cours portant sur les enjeux théoriques et des différents courants, par groupe (**entre 3 et 4 étudiant-e-s**) seront en charge de la présentation et de l'analyse des textes à lire pour la séance. Elles/Ils devront ensuite animer les discussions avec les autres étudiant-e-s autour des questionnements soulevés par les textes (**environ 1h15 au total entre les présentations, les analyses et les discussions**). Les étudiant-e-s sont donc encouragé-e-s à partager avec la classe et les groupes leurs réflexions et leurs remarques, tout en respectant le temps de parole des autres membres, pour que le cours puisse être un forum ouvert dans lequel chaque personne aura la chance de trouver une stimulation intellectuelle en lien avec ses questions et préoccupations.

## 2. Compte-rendu critique portant sur la séance animée par le groupe (15%)

Après avoir animé la séance, le groupe en charge devra rendre à l'enseignante un rapport de lecture critique portant sur les textes qu'ils/elles auront lu et étudié. Il s'agit d'un travail commun rendu par le groupe en charge des discussions et devra être rendu **une semaine après l'animation de la séance** en version papier au début du cours (environ 8 pages, bibliographie non-comprise). Ce compte-rendu suivra le modèle proposé par le centre Paolo Freire, disponible en ligne:

[https://politique.uqam.ca/upload/files/Appendices/J-Modle\\_synthese\\_critique\\_par\\_auteur.pdf](https://politique.uqam.ca/upload/files/Appendices/J-Modle_synthese_critique_par_auteur.pdf).

## 3. Examen de mi-session (30 %)

L'examen de mi-session se déroulera en classe le 30 mai 2017. Il sera composé de courtes questions de définition et de questions à développement. L'examen visera à consolider et évaluer les acquis théoriques de la première partie du cours.

## 4. Examen final (40%)

L'examen final sera à rendre en version écrite lors du dernier cours de la session. Il s'agira de répondre à deux questions à développement sur l'ensemble de la matière vue en cours. L'enseignante enverra trois questions par courriel une semaine avant et les étudiant-e-s devront en choisir deux, y répondre et les remettre en classe lors de la dernière séance de la session.

## 5. Consignes générales

Tous les travaux sont à remettre au début des cours concernés. Pour les travaux remis en retard, une pénalité de 5% s'applique par jour ouvrable.

Il n'y a pas besoin de faire de page de présentation mais un entête de 3 à 4 lignes (interligne simple) avec nom de/des l'étudiant-e-s, nom du cours, nom de la chargée de cours, titre du travail, etc. Interligne 1.5, marge de 3, police 12.

Les consignes détaillées par chaque exercice seront disponibles en ligne sur Moodle.

## SOMMAIRE DE L'ÉVALUATION

<b>Présentation et animation d'une séance (groupe)</b>	<b>15%</b>
<b>Compte rendu critique des textes</b>	<b>15%</b>
<b>Examen de mi-session</b>	<b>30%</b>
<b>Examen final</b>	<b>40%</b>

## **PROGRAMME DU COURS**

**Séance 1. Présentation du cours et entente d'évaluation-Introduction** 2 mai 2017

**Séance 2. Retour historique sur la construction du système international et sur les concepts fondamentaux en Relations Internationales. Retour méthodologique sur les présentations et les compte-rendu critiques** 4 mai 2017

### **Formation des groupes pour les présentations et choix des séances de passage**

#### **Lectures obligatoires :**

- Moreau Defarges Philippe. 2004. « De la SDN à l'ONU », *Pouvoirs*, 2(109), pp. 15-26.
- David, Armstrong, 2011. « L'Évolution de la société internationale » dans John, Baylis. Steve, Smith et Patricia, Owens. *La Globalisation de la politique mondiale. Une introduction aux relations internationales* (adaptation française d' Afef Benessaïeh), Montréal : Modulo, pp.37-52.
- Frederick, Cooper, 2001. « Le concept de mondialisation sert-il à quelque chose ? Un point de vue d'historien ». *Critique internationale*, 10(1), pp.101-124.

**Séance 3. La philosophie réaliste à l'épreuve de l'après-guerre froide** 9 mai 2017

### **Présentation et animation du groupe 1**

#### **Lectures obligatoires :**

- Battistella, Dario. 2004. « Introduction : Le réalisme réfuté ? » *Études internationales*, 35(4), 613–622.
- Beer, Francis. Hariman, Robert, 2004. « Le post-réalisme après le 11 septembre », *Études internationales*, 35(4), 689–719.
- Drezner Daniel, 2015, *Theories of International Politics and Zombies*, Princeton University Press : pp. 37-50.

#### **Lecture complémentaire :**

- John J., Mearsheimer.et Stephen, Walt., 2003. « An Unnecessary War ». *Foreign Policy*, January-February, n°134, pp. 51-59. Disponible sur Virtuose.

**Séance 4. La pensée libérale dans les relations internationales : possibilité de bâtir un monde plus sûr et prospère ?**  
**11 mai 2017**

**Présentation et animation du groupe 2**

**Lectures obligatoires :**

- Dario, Battistella. 2009. « La vision libérale ». Dans *Théories des relations internationales*. Paris: Presses de la fondation nationale des sciences politiques, pp. 173-209.
- Smouts, Marie-Claude. 1998, « Chapitre 5. La coopération internationale : de la coexistence à la gouvernance mondiale. » *Les nouvelles relations internationales*. Presses de Sciences Po : pp. 135-160.
- Drezner Daniel, 2015, *Theories of International Politics and Zombies*, Princeton University Press : pp. 51-64.

**Lecture complémentaire :**

- Andrew, Moravcsik, 1997. « Taking Preferences Seriously: A Liberal Theory of International Politics ». *International Organization*, Vol. 51, No. 4, pp. 513-553.

**Séance 5. L'approche constructiviste : l'importance de l'identité, des valeurs et des normes internationales.**  
**16 mai 2017**

**Présentation et animation du groupe 3**

**Lectures obligatoires**

- Klotz Audie, Lynch Cecelia, Bouyssou Rachel, Smouts Marie-Claude. 1999, « Le constructivisme dans la théorie des relations internationales », *Critique internationale*, 2: pp. 51-62.
- Macleod, Alex.2004, « Les études de sécurité : du constructivisme dominant au constructivisme critique. » *Cultures et conflits*, pp. 13-51.
- Drezner Daniel, 2015, *Theories of International Politics and Zombies*, Princeton University Press: pp. 65-75.

**Lecture complémentaire :**

- Wendt, Alexander. 1992. « Anarchy is What State's Make of It : The social construction of power Politics », *International Organization*, Vol. 46, No.2, pp. 391-425.

**Séance 6. Un aperçu des théories critiques en Relations Internationales : démystifier les discours hégémoniques : les approches post/décoloniales** **18 mai 2017**

**Présentation et animation du groupe 4**

**Lectures obligatoires :**

- Dan O'Meara et Alex McLeod, dirs. 2010, *Théories des relations internationales : contestations et résistances*. Montréal : Athéna/Centre d'études des politiques étrangères et sécurité (CEPES), pp. 365-378.
- Dayan-Herzbrun, Sonia. 2015, « L'État : de l'entreprise coloniale à la vision décoloniale. » *Tumultes*, 1, pp. 73-84.
- Drezner Daniel, 2015, *Theories of International Politics and Zombies*, Princeton University Press : pp. 65-75.

**Lecture complémentaire :**

- Spivak, Gayatri Chakravorty. 1988, "Can the subaltern speak?." *Can the subaltern speak? Reflections on the history of an idea*, pp. 21-78.

**Séance 7. Un aperçu des théories critiques en Relations Internationales : démystifier les discours hégémoniques : les approches féministes** **23 mai 2017**

**Présentation et animation du groupe 5**

**Lectures obligatoires :**

- D'Aoust, Anne-Marie. 2007, "Les approches féministes en Relations internationales." *Théories des relations internationales : contestations et résistances*, pp. 281-303.
- Geeta, Chowdhry, and Sheila Nair, eds, 2003, *Power, postcolonialism and international relations: Reading race, gender and class*. Routledge : pp. 1-32.
- Drezner Daniel, 2015, *Theories of International Politics and Zombies*, Princeton University Press : pp. 75-87.

**Lectures complémentaires :**

- Mohanty, Chandra Talpade. 1988. « Sous les yeux de l'Occident. Recherches féministes et discours coloniaux », dans *Genre, postcolonialisme et diversité des mouvements de femmes*, dirigé par C. Verschuur, Paris : L'Harmattan : pp. 171-202.
- Bilge, Sirma. 2010, "« ... alors que nous, Québécois, nos femmes sont égales à nous et nous les aimons ainsi » : La patrouille des frontières au nom de l'égalité de genre dans une 'nation' en quête de souveraineté. » *Sociologie et sociétés*, Vol. 42, no. 1 : pp. 197-226.

**Séance 8. Séance de relâche** **25 mai 2017**

**Séance 9. Examen de mi-session** **30 mai 2017**

**Séance 10. Femmes, genre et conflits armés** **1 juin 2017**

**Lectures obligatoires :**

- DeGroot, Gerard J. 2001, "A few good women: Gender stereotypes, the military and peacekeeping." *International Peacekeeping*, 8(2): 23-38.
- Boutron, Camille. 2013, « La question du genre en situation de conflits armés : l'expérience des femmes combattantes au Pérou (1980-2000). » *Critique internationale*, 3, pp. 37-52.

**Séance 11. Développement et coopération internationale : évolutions et enjeux**  
**6 juin 2017**

**Lectures obligatoires :**

- Haslam, Alexander, 2014, « Chapitre 1 : Les enjeux théoriques : mutations, cycles, bifurcations » dans Halsam Paul et Beudet Pierre (eds), *Enjeux et défis du développement international*, Presses de l'Université d'Ottawa.
- Escobar, Arturo et Manon Boulianne. 2005. « Développer autrement, construire un autre monde ou sortir de la modernité ? (Entretien) », *Anthropologie et Sociétés*, Vol.29, N°3 : 139-150.

**Séance 12. La sécurité internationale contemporaine : de la sécurité militaire à la sécurité humaine ?**  
**8 juin 2017**

**Lectures obligatoires :**

- Axworthy, Lloyd. 1999, « La sécurité humaine : la sécurité des individus dans un monde en mutation. » *Politique étrangère*, pp. 333-342.
- Charles-Philippe, David. 2013. « Fin de la sécurité militaire, début de la sécurité humaine? ». dans *La guerre et la paix: Approches contemporaines de la sécurité et de la stratégie*, Paris: Presses de sciences po, pp. 97-126.

**Séance 13. De Nuremberg à la Cour pénale internationale (CPI) : la place des droits humains dans le système international** **13 juin 2017**

**Lectures obligatoires :**

- Brown, Chris. 2012. « Les droits humains » dans John Baylis, Steve Smith et Patricia Owens. 2012. *La Globalisation de la politique mondiale. Une introduction aux relations internationales*. Montréal : Modulo, pp.501-516.
- Anzueto, Marc-André. 2012. « À la croisée de la paix et de la justice : la CICIG une avancée dans la lutte contre l'impunité ? », *Revue québécoise de droit international* (RQDI), Vol. 25, no2, pp. 1-36.

Conférencier invité : à confirmer

**Séance 14. Réseaux transnationaux d'acteurs : mutations et influence** **15 juin 2017**

**Lectures obligatoires :**

- Tarrow, Sidney. 2000, « La contestation transnationale. » *Cultures & Conflits*, Vol. 2 : pp. 1-23.
- Dumoulin, David. 2003, « Les savoirs locaux dans le filet des réseaux transnationaux d'ong: perspectives mexicaines. » *Revue internationale des sciences sociales*, Vol. 4 : pp. 655-666.

Conférencière invitée : à confirmer

**Séance 15. Remise des examens finaux** **20 juin 2017**

**Remise en classe en version papier des examens entre 14h et 17h**



## OUVRAGES CONSEILLÉS

John, Baylis. Steve, Smith. Et Patricia, Owen. 2011. *La globalisation de la politique mondiale : Une introduction aux relations internationales* (adaptation française d' Afef Benessaïeh), Montréal : Groupe Modulo. Disponible à la bibliothèque.

Alex, MacLeod. Evelyne, Dufault. Guillaume, Dufour. (dir.), 2008. *Relations internationales : théories et concepts (3e édition)*. Montréal : Athéna. Disponible à la réserve de la bibliothèque.

Dario, Battistella. 2009. *Théories des Relations Internationales*. Paris : Presses de la fondation nationale des sciences politiques. Disponible sur Virtuose.

Dario, Battistella. (dir.), 2013. *Relations internationales Bilan et Perspectives*. Paris : Ellipses Édition.

Barry, Buzan. et Lene, Hansen. 2009. *The Evolution of International Security Studies*. Cambridge: Cambridge University Press.

Charles-Philippe, David. 2013. *La Guerre et la paix : approches contemporaines de la sécurité et de la stratégie*, Paris : Presses de Sciences Po.

Christian, Deblock. et Henri, Regnault. (dir.), 2006. *Nord-Sud : la reconnexion périphérique*. Montréal : Athéna éditions.

Nicole, Detraz. 2013. *International Security and Gender*. Cambridge : Polity.

Tim, Dunne. Milja, Kurki. et Steve Smith (dir.), 2013. *International Relations Theories: Discipline and Diversity*, 3<sup>ème</sup> édition, Oxford/New York : Oxford University Press

Martin, Hollis. et Steve, Smith. 1990. *Explaining and Understanding International Relations*, Oxford : Clarendon Press

Alex, Macleod. et Dan O'Meara, (dir.), 2010. *Théories des relations internationales. Contestations et résistances*. Montréal : Athéna Éditions.

Stéphane, Paquin. 2008. *La Nouvelle Économie politique internationale*. Paris : Armand Colin.

Christian, Reus-Smit. et Duncan, Snidal. (dir.), 2010. *The Oxford Handbook of International Relations*. Oxford : Oxford University Press.

Jill, Steans. 2006. 2<sup>nd</sup> ed. *Gender and international relations : issues, debates and future directions*. Cambridge : Polity.

## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :  
514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

## LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

## PLAGIAT

### *Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique*

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.ugam.ca](http://www.integrite.ugam.ca)

## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

### 6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.